L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 3 JUILLET 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 3 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, maison double à étage, rue de l'Hôpital, entre Roman et Derbigny.—Aussi l'agréable résidence No 49 rue des Remparts, entre Bienville et Douane.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—terrains de prix nus et améliorés dans le Deuxième et Troisième District.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—Propriété face aux rues St-Pierre et Orléans, et propriété de valeur rue St-Pierre.—Aussi, rue de l'Union, entre Carondelet et Grands-Hommes, meubles, et à 5 heures, P. M. rue du Maine, entre Bourbon et Dauphine, un lot de meubles.

Beaux placements.—Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la vente qui doit avoir lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, par le ministère de M. C. E. Girardey, encanteur.

Pour renseignements voyez les annonces et les plans des immeubles à la vente.

Les embarras du Conseil de Ville.

Si le conseil des administrateurs s'était contenté de constater son impuissance résultant du réseau de lois qui entrave sa liberté d'action, il eût pu trouver une excuse dans la législation même qui lui lie les mains; mais le Conseil veut agir quand même et arriver, par des plans partiels, à se débarrasser de quelques-uns des obstacles qui le gênent. Malheureusement pour lui, il n'a pas une idée bien nette de ce qu'il doit faire et lorsqu'il entreprend d'exécuter un de ces plans, dans le but de protéger mal à propos certains intérêts, il se heurte à d'autres intérêts qui lui barrent le passage.

Nous avons approuvé, en principe, la ferme des quais, en opposition avec plusieurs de nos confrères. Mais nous avons désapprouvé le contrat qui disposait de cinq années de revenus des quais pour payer un million de dettes, en grande partie illégales, et qui, en tout cas, ne devaient pas être payées par privilège.

Le Conseil a persisté à faire l'adjudication dans ces termes et il a signé un contrat sous le coup de procédures judiciaires faciles à prévoir et qui viennent d'arrêter la prise de possession des quais par l'adjudicataire. Après s'être avancé trop loin, le Conseil recule devant un ordre d'un juge de la Cour Suprême, bien que cet ordre ait été reçu après la signature du contrat, et il n'ose ni reprendre les quais qui ont été abandonnés, ni persister dans l'exécution du contrat. Mieux eût valu ne rien faire du tout.

Nous pouvons prédire au Conseil qu'il se trouvera dans la même situation relativement aux Waterworks, s'il persiste à exécuter le plan qu'il a conçu de céder cette propriété de la ville, en recevant en paiement des Bons de toute nature, légaux ou non, au mépris du droit incontestable des anciens actionnaires de la compagnie des Waterworks.

Ceux-ci, en effet, n'étant pas payés, useront de la faculté que leur accorde la loi en faisant rescinder la vente, avant de laisser passer leur gage dans des mains tierces.

Nouveau procès, nouvelle impasse judiciaire, voilà ce qui attend le Conseil pour les waterworks comme cela a eu lieu pour les quais.

Quant à la réalisation du plan de loterie, si favorablement qu'il ait été accueilli, le projet par un certain nombre de créanciers, elle nous paraît chimérique dans la situation compliquée et embrouillée des affaires municipales. Cette situation ne pourra être débrouillée, cela devient de plus en plus évident, que par une intervention du pouvoir législatif et la seule solution satisfaisante nous paraît devoir être l'abolition de la corporation actuelle, sa mise en liquidation par les soins d'un syndicat avec lequel les créanciers débattront leurs droits et la création d'une nouvelle corporation exempte de dettes.

Jusqu'à ce que cette intervention puisse s'effectuer, les administrateurs doivent renoncer à réaliser aucun de leurs plans, car ces plans retomberaient comme le rocher de Sisiphe. Ils doivent s'attacher uniquement à faire fonctionner les rouages de l'administration, du mieux qu'ils pourront, en utilisant, à cet effet, tout ce qu'ils pourront tirer de l'impôt. Si des injonctions leur interdisent de disposer des fonds d'intérêt, ils peuvent sans attaquer les droits de personne et sans susciter des procès, demander aux contribuables de payer seulement celles des taxes municipales qui sont afférentes aux budgets administratifs probablement dits. Ils ne violeront, en faisant cela, que des dispositions techniques de la loi, et ils pourront gagner la fin de l'année.

Des journaux qui paraissent avoir plus à cœur les intérêts des créanciers de la ville que ceux des contribuables, c'est-à-dire de la communauté en général, ont adressé au Conseil des reproches fort injustes et tout différents de ceux que nous lui avons faits nous-mêmes. Nous n'avons jamais vu administration en butte à des critiques plus contradictoires et plus diverses. Si nos administrateurs veulent cesser de se préoccuper des moyens de ménager tels ou tels intérêts particuliers et n'avoir en vue dans toutes leurs décisions, que le bien général de la communauté qui les a élus, ils ne réussiront peut-être pas à sortir de leurs embarras, mais ils rempliront fidèlement leur mandat et ils pourront dire à leurs constituants qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu pour sauvegarder les droits de ceux-ci. Ce sera une satisfaction morale qu'ils n'auront pas en suivant une ligne de conduite qui, destinée à ménager des intérêts opposés, n'aboutira qu'à mécontenter tout le monde.

Nos administrateurs sont dans une triste position, car on fait peser sur eux la responsabilité d'une situation qui a été créée par le régime radical, et cette responsabilité s'ajoute injustement à celle qui résulte de leurs propres erreurs de jugement. Nous voudrions les voir s'affranchir de celle-là.

MORT DE L'EX-EMPEREUR D'AUTRICHE FERDINAND.—Ferdinand 1er dont le télégraphe vient d'annoncer la mort, était né le 19 avril 1793, et il avait succédé à son père comme empereur d'Autriche le 2 mars 1835. D'un caractère faible, il avait laissé le gouvernement à son premier ministre, le prince de Metternich. Dégoûté du trône par la révolution de 1848 qui le força à fuir plusieurs fois de sa capitale, il abdiqua en 1849 en faveur de son neveu François-Joseph, fils de l'archiduchesse Sophie, et il se retira à Prague où il a vécu tranquillement en évitant avec soin de se mêler de politique et de gouvernement. Nous avons publié récemment quelques détails sur sa manière de vivre qui indiquait une grande bonhomie de caractère.

Notre confrère du Times est dans l'erreur en supposant qu'il s'agit d'un ex-roi de Portugal du nom de Ferdinand.

LE 4 JUILLET AUX FAIR GROUNDS.—Célébration de cet anniversaire au profit de la Société de bienfaisance des Commis, aux Fair Grounds. Courses, danses et grand feu d'artifice. Il y aura foule, et aussi de nouveaux chars pour transporter les visiteurs. Ces nouveaux chars, très brillants, dépendent désormais des deux grandes lignes de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, qui partent de la statue de Clay, rue du Canal, et qui vous conduisent à la porte même de l'entrée principale des Fair Grounds. En prenant les chars d'Orléans, dont le service est parfait.... .... courses délicieuses aux plaisirs champêtres de la journée.

MEUBLES! MEUBLES!—Allez chez M. Jos. B. Hubbard si vous voulez des meubles à bon marché. Meubles de salon, meubles de salle à manger, meubles de chambre à coucher, vous pourrez les choisir dans son vaste et magnifique assortiment. Il y en a de riches, il y en a de simples, mais tous sont fabriqués avec le plus grand soin, et tous se vendent à des prix réduits.

Une série de questions ADRESSÉES A L'AUDITEUR.

Nous recevons communication de la lettre suivante qui a été adressée à l'Auditeur d'Etat au nom du comité de l'Union des propriétaires fonciers.

Nlle-Orléans, 28 juin 1875.

A Chas. Clinton, Auditeur d'Etat.

Monsieur: Au nom du Comité Central exécutif de l'Union des propriétaires fonciers, je prends la liberté de vous poser les questions suivantes, en vous priant d'y répondre:

1. Quelle est au chiffres exacts la dette actuelle de cet Etat?

2. Quelle est la valeur des immeubles dans cette ville d'après l'assessement par l'Etat?

3. Quel est le taux actuel de la taxe d'Etat?

4. Quelles sont en plein les dépenses actuelles de cet Etat?

5. De combien, à votre avis, pourraient-elles être réduites?

6. Quel est le montant des taxes arriérées actuellement dues à l'Etat?

7. Dans la circulaire ci-incluse aux collecteurs de taxes, que doit-on comprendre par "pro-rata des taxes courantes" et quel est l'acte 47 de 1873 auquel vous vous référez?

8. Nous sommes informés que des pénalités allant de 125 à 25 pour cent seront ajoutées aux taxes arriérées après le 30 courant; cette information est-elle correcte?

9. Vous devez savoir que depuis quelques années, il a été difficile pour ne pas dire impossible, de collecter les loyers, par suite de la classe des $600; qu'un grand nombre des meilleurs locataires ont été depuis quelque temps, hors d'état de payer leur loyer, par suite de la dépression existant dans les affaires, et qu'un grand nombre de maisons sont inoccupées et continueront à l'être jusqu'à ce que les affaires s'améliorent. En raison de ces faits, ne pouvez-vous étendre le délai jusqu'à l'automne et recevoir des paiements partiels?

10. Que ferez-vous relativement aux taxes de l'année courante qui seront impayées le 30 juin courant? Procédera-t-on immédiatement contre tous les délinquants?

11. Les comptes de taxes peuvent-ils être divisés de façon que le contribuable puisse payer ses taxes sur une ou plusieurs de ses propriétés, suivant que ses moyens le lui permettent, en recevant un acquit pour les dites propriétés; et pourriez-vous recevoir sur ses autres propriétés des paiements partiels de temps à autre, en créditant les montants versés sur les comptes de taxe?

12. Finalement, combien de propriétés en ville l'Etat a-t-il achetées pour non paiement des taxes, et combien y en avait-il dans le nombre appartenant à des veuves et à des mineurs?

Respectueusement,

C. H. TEBAULT, M. D.,

Président du sous-comité du comité central exécutif de l'Union des propriétaires fonciers.

Louisiane.

Les nouvelles des diverses paroisses de la Louisiane continuent à être favorables. Les pluies d'orage ont été assez fréquentes pour que la majeure partie des terres cultivées, en aient reçu leur contingent, et ces pluies ont fait le plus grand bien aux récoltes.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

Nous avons eu, pendant cette semaine, plusieurs pluies bienfaisantes qui ont dû être générales dans toute la paroisse. Le maïs, surtout, avait extrêmement besoin de pluie dans certains quartiers.

Chas. B. Anderson, le second fils de M. Thos. C. Anderson, de notre paroisse, a reçu la nomination de cadet à l'Ecole militaire de West Point. C'est M. Nash, de notre paroisse, le représentant de couleur de notre district au Congrès, qui lui a accordé cette faveur.

NOUVELLES DU MIDI.—Nous continuons à emprunter à nos journaux de France les nouvelles qui se rapportent aux premières inondations du commencement de juin:

Tarbes, 13 juin.—On évalue les pertes occasionnées par les dernières inondations pour l'arrondissement de Tarbes à 250,000 fr.; pour l'arrondissement de Bagnères, à 50,000 fr.; pour l'arrondissement d'Argelès, à 300,000 fr.; soit un total de 600,000 fr. pour le département des Hautes-Pyrénées.

—On lit dans l'*Ere nouvelle*:

"Un premier tremblement de terre s'est fait sentir, à Bagnères-de-Bigorre, mercredi, à dix heures du soir; il a consisté en trois violentes secousses de six à huit secondes.

"Un second tremblement de terre a été ressenti, à deux heures du matin; il a duré huit secondes.

"Ces vives secousses, jointes à la chute des ponts de Pouzac et de Trébons, et aux autres désastres de l'inondation, ont répandu une terreur profonde. Les quelques voyageurs qui étaient déjà arrivés à Bagnères se sont empressés de quitter la ville, hier matin."

—On lit dans *Paris-Journal*:

D'après un on-dit qui paraît extrêmement sérieux, M. le prince de Metternich serait de nouveau nommé par Sa Majesté l'empereur d'Autriche ambassadeur à Paris.

Le gouvernement français a été, selon l'usage, consulté et n'a élevé aucune objection. C'est donc avec son agrément que ce diplomate reprendrait à Paris le poste élevé qu'il y occupait sous l'empire.

Nous ne saurions trop désirer la confirmation de cette nouvelle, car tout le monde connaît les sympathies qu'a montrées en toute occasion pour la France M. de Metternich.

—Les journaux de Saint-Pétersbourg confirment, en les atténuant un peu, les appréciations relatives à un rapprochement entre l'Angleterre et la Russie au sujet de la politique des deux nations en Asie. Il ne s'agit pas, à proprement dire, d'un traité d'alliance ou d'un engagement mutuel au point de vue des conquêtes futures; mais d'un traité de démarcation des territoires que les deux Etats entendent se réserver comme marchés d'écoulement pour leur industrie et leur commerce.

—Dans la séance du 14 de la Chambre des députés de Prusse, M. Windthorst (de Meppen) a interpellé le gouvernement à l'effet de savoir pourquoi l'élection de M. Kauffmann, premier bourgmestre de Bonn, n'avait pas été sanctionnée. Le ministre de l'intérieur a déclaré que le gouvernement refusait toute réponse à cette interpellation. Cette déclaration a produit une grande sensation dans l'Assemblée.

—On a souvent parlé du mariage projeté entre Mlle Marie Stuart, duchesse de Montoro et nièce de l'impératrice Eugénie, et le duc de Medina Cœli. Ce mariage aura lieu décidément au mois d'octobre. Après la cérémonie, les deux époux se rendront à Chislehurst.

—On lit dans le *Courrier de Lyon* du 14 juin:

Jeudi matin, un accident a eu lieu entre la gare de Virieu et celle de Chabons, au moment du passage du train qui part de Lyon à sept heures vingt minutes.

Dans un compartiment de 2e classe, il y avait une jeune dame avec trois enfants et une nourrice. L'un des enfants âgé de cinq ans, en se penchant à la portière, vint à tomber sur la voie. Il fallut retenir la pauvre mère pour qu'elle n'ouvrît pas la portière et ne se précipitât pas au dehors, malgré la vitesse du train. Mais un des voyageurs se hâta de courir de marchepied en marchepied jusqu'à la machine, qui stoppa. On courut vite en arrière, et à 2 ou 3 kilomètres, on retrouva le petit enfant qui jouait, sans aucun mal, sur la voie.

On le rapporta aussitôt à sa mère, folle de joie, et le train entier éclata en applaudissements en voyant revenir les sauveteurs. Quant au voyageur dont la hardiesse et la présence d'esprit ont été si utiles, il n'a pas voulu faire connaître son nom.

—Une jolie historiette du *Soir*:

Un député, représentant un département du Midi, M. Z...., se plaignait amèrement de son préfet; à l'entendre, il était maladroit, inintelligent, bonapartiste, etc., etc. Bref, son maintien était une honte pour la France, un danger pour la patrie.

Qu'avait donc fait le préfet à M. Z? On chercha; on finit par trouver.

Interrogé par un de ses collègues, M. Z. lui avoua que le préfet lui avait dit:

—Vous êtes un imbécile!

Dame! ces choses-là.... .... se pardonnent....

Il y a huit jours, le collègue qui avait obtenu l'aveu eut l'occasion de causer avec le préfet.

—Qu'avez-vous donc fait à Z.?

—Moi! Rien.

—Mais si, il affirme que vous lui avez dit qu'il est un imbécile.

—Il a tort de le répéter, je le lui avais dit tout à fait confidentiellement.

—Un bourgeois va marier sa demoiselle à un mécanicien du chemin de fer du Nord.

—Votre gendre a une position bien dangereuse, lui dit-on.

—Oui, mais il mène toujours un *certain train*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Mutations.

De nombreuses mutations ont eu lieu depuis quelque temps dans les divers départements de l'administration fédérale. M. Parker, notre nouveau maître de poste, on a opéré plusieurs dans ses bureaux. Il vient encore de transférer M. Samuel Bromberg, le préposé aux mandats sur la poste, à la section des journaux. Ce n'est d'ailleurs qu'un changement de position. M. Parker surveille personnellement tous les départements de la poste et administre, nous le savons, avec beaucoup d'ordre et de méthode.

L'affaire de l'auditeur Clinton.

L'interrogatoire des témoins a donné lieu à de longs débats entre les avocats chargés de soutenir l'accusation et les avocats de la défense. Le juge Hawkins est intervenu fréquemment et a échangé des paroles très vives avec l'avocat-général Field. Les détails n'offriraient qu'un médiocre intérêt à nos lecteurs; ainsi nous nous bornerons à citer les noms des témoins entendus. Geo. Drury, commis du Bureau de Liquidation, a donné à la Cour quelques explications sur le paiement de certains warrants. Le trésorier d'Etat, M. Dubuclet, a été entendu ensuite. L'affaire menace de traîner en longueur.

Le cadet Wilkinson.

Le cadet Wilkinson, récemment reçu à l'école navale d'Annapolis, vient d'adresser au général R. L. Gibson, auquel il doit sa nomination, la lettre suivante:

Navire des Etats-Unis Santee, 25 juin 1875.

Cher Général: C'est avec un grand plaisir que je vous informe de mon succès à l'examen du 23 courant. Notre classe a été envoyée pour tout l'été à bord de la frégate Santee.

Avec tous mes remerciements pour la nomination que je vous dois et espérant n'être jamais indigne du service dans lequel je viens d'entrer, je vous prie de me croire sincèrement, etc.

ERNEST WILKINSON, U. S. N.

Plainte anonyme.

Nous avons reçu une plainte signée "Plusieurs pauvres ouvriers" que nous ne pouvons insérer parce que ses auteurs ne se sont pas fait connaître à nous et parce qu'elle contient des insinuations dont nous n'avons pu vérifier l'exactitude. Les ouvriers, qui peuvent avoir été victimes de l'abus de confiance dont la communication parle, ont le droit de porter plainte contre ceux qui les ont trompés.

Un homme assommé sur la Levée.

La liberté de la presse, la liberté de la parole, la liberté d'association, qui sont le texte inépuisable des harangues politiques, ne sont pas les seules que nos gouvernants doivent défendre et protéger. Il y a aussi la liberté du travail que menace incessamment le despotisme de la plupart de certaines sociétés. Quand une de ces sociétés a fixé arbitrairement un tarif pour un travail quelconque, elle prétend imposer sa volonté à tous ceux qui y cherchent un moyen de gagner leur vie, et si l'on ose travailler au-dessous du prix arrêté par les chefs on est tout simplement assommé.

C'est ce qui vient d'arriver à M. Thomas Hastings. Il surveillait, jeudi soir, le déchargement d'un bateau à vapeur, au pied de la rue Gravier, mais les travailleurs qu'il avait engagés avaient, nous le croyons, accepté pour leur temps et leur peine un prix qui ne convenait pas à une autre bande de travailleurs noirs.

N'ayant pu décider les employés de M. Hastings à abandonner leur travail, leurs adversaires, au nombre d'environ deux cents, se sont vengés sur le "contractor" en le rouant de coups. Chaque nègre armé d'une lanière, le flagellait à tour de bras, et il serait certainement mort sous le fouet si la police n'avait fort heureusement fait son apparition.

Nous craignons qu'il n'y ait pas assez d'agents aux débarcadères des bateaux. Des désordres éclatent si souvent sur ces points que le chef de la police devrait y maintenir une force suffisante pour prévenir des scènes de violence semblables à celle qui a failli coûter la vie à M. Hastings.

Chronique officielle.

M. E. D. Estillette, speaker de la Chambre des Représentants, est parti pour New York mercredi soir par le chemin de fer de Jackson.

Les Régates du 19 Juillet.

Les régates qui auront lieu le 19 juillet au lac Pontchartrain, promettent d'être extrêmement brillantes. On sait que les canotiers orléanais ont adressé des invitations aux clubs des villes maritimes du Sud. Ceux de Galveston, de Mobile et de Charleston les ont acceptées et arriveront ici à temps avec leurs canots. On nous assure même qu'ils sont attendus dimanche ou lundi prochain.

En attendant, le *St-John Rowing Club* a établi son quartier général à Milneburg, chez Dépêchaud, et s'équipage qui doit prendre part à la joute s'exerce tous les jours au vieux lac, de 5 heures de l'après-midi à 8 heures du soir.

Nous n'avons jamais eu, selon toute apparence, de plus belle fête nautique que celle du 19. Nous publierons dimanche, si nous pouvons nous la procurer, la liste des canots qui doivent figurer dans les régates.

Trop de patriotisme.

Frank Bernard et James Murphy s'étaient promis de célébrer dignement le 4 juillet. Pour fêter ce glorieux anniversaire, il faut avant tout des pétards. Mais pour avoir des pétards l'argent est indispensable, et nos jeunes patriotes n'en avaient pas. Ne pouvant les acheter ils se sont décidés à les emprunter à M. John Hunt, rue Carondelet, en lui subtilisant une boîte de *fire-crackers*. Mais l'escamotage ne s'était pas opéré assez rapidement pour que M. Hunt n'y vît que du feu, et ne se souciant qu'on le mît gratuitement à son inflammable marchandise, même pour célébrer *the glorious forth*, il a fait arrêter nos jeunes larrons et a repris sa boîte. Ces derniers passeront le 4 juillet en prison.

Accidents.

Le Dr. M. H. Milner, demeurant rue Marengo, près de Magazine, croyant entendre du bruit dans sa cour jeudi, vers deux heures du matin, y est descendu armé d'un pistolet. Il avait le doigt sur la détente et l'ayant pressé sans y penser le coup est parti et la balle l'a blessé à la main gauche.

M. Edmonds, propriétaire du café situé au coin des rues Ursulines et Vieille-Levée, a été précipité hier matin d'une charrette, dans la rue du Canal, et a été légèrement contusionné.

Accident aux jetées.

Un malheureux ouvrier nommé Jas. Carrahar, dont la famille réside à Jefferson City, a été mardi la victime d'un déplorable accident aux jetées de la passe du Sud. Il travaillait près d'une machine à enfoncer des pilotis lorsque, s'étant un peu trop avancé il a été atteint à la tête par l'énorme marteau. Une partie du crâne a été emportée et la blessé n'a pas tardé à expirer.

Tapage et pugilat.

A. Johnson, travailleur; Diana Walker, blanchisseuse; John Walker, garçon de salle à manger; Alex. Bartel, peintre; Thos. Williams, charpentier; et Pauline Joes, cuisinière, ont été arrêtés, dans la nuit de jeudi à vendredi, au coin des rues Hospitalière et Dryades, sous la prévention de tapage nocturne. On se battait aussi un peu dans l'assemblée, cuisinière contre blanchisseuse, peintre contre charpentier. Les représentants de tous ces corps de métier ont comparu devant le juge qui les a condamnés chacun à cinq piastres d'amende ou à dix jours de prison.

La guerre contre les marchés particuliers.

Il y a eu encore des arrestations hier pour violation de l'ordonnance 448 relative aux marchés particuliers. Voici les noms des personnes appréhendées: Michael Munch, John Orben, M. Fisher, Jean P. Vella et Nicolas Cherry. Ils tenaient des *private markets* dans le troisième district.

Chien enragé.

Un chien enragé a été tué jeudi au coin des rues Toulouse et Royale.

TEMPERATURE.—3 juillet 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	74	23
12 M.	87	31
3 P. M.	90	32
6 P. M.	87	31

—Deux pensées de M. de Rémusat copiées sur un album par M. Ph. Audebrand, le chroniqueur de l'*Illustration*:

1848—Il faut aimer ses amis comme les amateurs aiment les tableaux. Les amateurs! ils ont les yeux attachés sur les beaux endroits et ne voient pas les autres.

1873—(C'était à l'époque de l'antagonisme avec M. Barodet).—L'esprit de conservation n'exclut pas l'esprit d'innovation. Se conserver et se développer, ce sont les deux formes de la vie.

Il faut répéter à satiété son joli billet à M. Guillaume Guizot fils, qui lui avait envoyé son livre: *Ménandre et son temps.*

"Il y a de jolies choses dans votre livre, trop de jolies choses. Les bluets sont jolis dans les blés, mais il ne faut pas trop de bluets."

APPEL
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Il y a un mois à peine, les rapports reçus du Midi de la France, annonçaient que les récoltes présentaient une apparence magnifique et tout semblait promettre à cette région une année prospère et heureuse. Hélas! Quelques jours ont suffi pour couvrir d'un voile de deuil les riantes vallées qu'arrosent la Garonne, le Tarn et l'Adour. Aux dégâts déjà considérables occasionnés, au commencement du mois de juin, par des pluies torrentielles, est venue s'ajouter une effroyable dévastation produite par une inondation, dont il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes. Une fonte prématurée des neiges a déversé dans tout le bassin de la Garonne et de l'Adour, des montagnes d'eau qui, s'ajoutant aux flots déjà débordés des rivières, ont jeté partout la ruine et la mort. Les dépêches télégraphiques ne nous donnent, sans doute, qu'une idée imparfaite de la désolation qui a remplacé dans les villes, les villages et les campagnes la joie et l'espérance.

Pour que des quartiers d'une grande ville, des ponts en pierres comme ceux de Toulouse et de Tarbes, des villages entiers aient été détruits par les eaux, il faut que le fléau ait eu une puissance dévastatrice sans précédents, et le cœur se serre à la pensée des ravages et des ruines que les flots ont causés sur leur passage.

Cette catastrophe inattendue a pris les proportions d'une calamité nationale. Le chef de l'Etat, l'Assemblée et les populations de toutes les parties de la France ont noblement répondu aux cris de détresse qui leur arrivaient des régions inondées. Mais le désastre est incalculable et il ne pourra être réparé que partiellement par les contributions publiques et particulières.

Plusieurs milliers de personnes ont péri et bien des familles vont rester sans soutien. Dix milles personnes, nous dit une dépêche, n'auront pendant des mois d'autres moyens de subsister que les ressources qui leur seront fournies par la charité publique. Nous ne savons à combien de milliers s'élève le nombre de ceux qui ont perdu avec leur récolte de cette année, leurs animaux, leurs instruments aratoires et les éléments de plusieurs récoltes à venir.

En présence d'un si grand malheur—nouvelle épreuve qui frappe la France au moment où elle se flattait d'avoir déjà réparé les pertes matérielles que lui avait fait éprouver une guerre funeste—les Français résidant à l'étranger ne pouvaient rester insensibles aux souffrances de leurs compatriotes.

Sur l'invitation de quelques-uns d'entr'eux un assez grand nombre de français habitant la Nouvelle-Orléans se sont assemblés et ont constitué un comité, qu'ils ont chargé de recueillir des souscriptions pour venir au secours des victimes de cette terrible inondation.

Le comité adresse cet appel à tous ses compatriotes de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses de la Louisiane avec la conviction profonde qu'il sera bien accueilli partout.

Le comité n'ignore pas la gêne et la misère qui pèsent malheureusement sur toutes les classes de la population en Louisiane, mais il pense que chaque français voudra, pour cette occasion exceptionnelle, contribuer dans la limite de ses moyens ou du possible, au fonds de secours qui sera envoyé en France comme témoignage de sympathie envers ceux de nos compatriotes du Midi qui ont été atteints par le fléau.

Si le comité ne fait pas un appel direct à la population louisianaise, qui a témoigné d'une façon si généreuse de ses sentiments d'humanité et de ses sympathies pour la France à l'occasion de la dernière guerre, c'est qu'il ne lui paraît pas convenable, dans les conditions exceptionnelles qui ont imposé de si lourds fardeaux à la Louisiane, de demander à d'autres qu'à ceux qui sont nés en France, de s'imposer un nouveau sacrifice. Mais ce sera avec un profond sentiment de reconnaissance qu'il recevra les contributions qui lui seront envoyées par tous les amis de l'humanité et de la France qui résident en cet Etat.

Le comité prie instamment tous ceux qui sont disposés à contribuer à l'œuvre de secours, de vouloir bien remettre leur offrande aussitôt que possible, afin que l'envoi des fonds puisse être effectué dans un bref délai. Donner à propos est donner doublement.

Cette recommandation s'adresse à ceux de nos compatriotes des paroisses qui seraient disposés soit à envoyer leurs contributions directement au comité, soit à organiser eux-mêmes des comités locaux.

Les porteurs de listes sont également priés d'effectuer un premier versement des sommes qu'ils auront déjà recueillies, du 15 au 20 courant, entre les mains du trésorier.

Le comité fait appel, pour l'aider à remplir dignement sa mission, au concours de tous ses compatriotes et de toutes les âmes généreuses qui savent compatir à l'infortune.

Nouvelle Orléans, 2 juillet 1875.

Au nom du comité de souscription,

Le président,

FÉLIX LIMET.

Le secrétaire,

J. B. MONDIEGT.

Comité de secours pour les victimes des inondations en France.

Le comité a reçu de M. E. Momas, ancien chef d'orchestre et directeur de l'Opéra, la lettre suivante qui contient une offre que le comité s'est réservé de mettre ultérieurement à profit.

A M. F. Limet, président, etc,

1er juillet 1875.

Cher Monsieur—Je viens me mettre à votre disposition pour le cas où il plairait à votre comité d'organiser une séance musicale au bénéfice des malheureux inondés de France, et je m'estimerai très heureux si, dans cette circonstance, il m'est permis de contribuer par mon concours à augmenter l'obole que ma mauvaise fortune m'empêche d'offrir.

Recevez, etc.

E. MOMAS.

Le président du comité a reçu, hier soir, la visite d'un comité du Club dramatique louisianais, composé du juge A. L. Tissot, président du club et de MM. J. M. Crécy, J. L. Barjac, John Davis et Albert Paul, lequel comité est venu lui offrir les services du Club pour une représentation dramatique qui serait donnée au profit de la souscription pour les inondés. L'offre sera transmise au comité exécutif de la souscription qui prendra des mesures pour mettre à profit le concours si généreusement offert par le Club dramatique louisianais qui ne néglige jamais une occasion de mettre le talent et le bon vouloir de ses membres au service de toutes les œuvres de charité.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hausse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille-Levée No 78;
L. Tarle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No 166;
E. Guillemet, rue de la Douane No 53;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
F. Reusudin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue Poydras No 222;
J. Bayle, rue de Chartres No 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jaric, restaurant Bondro, Milneburg;
M. Vergniole, rue Decatur No 73;
P. Ganteron, rue Bienville No 441;
P. Marcou, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No 164;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No 123;
J. Desca, rue Vieille-Levée No 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No 24;
L. Chaplain, rue Royale No 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 86;
B. Bobèe, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madibes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;

François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No 3;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudousset, Passage de la Bourse No 136.

—Une anecdote excentrique de Monrose le père, rappelée dans *Paris-Journal*:

Un jour de lecture, il arrive avant tous les autres, porte une quantité de bûches. Il met une bûche sur chaque fauteuil et prend place lui-même au siège de la présidence.

L'auteur entre:

—Monsieur, dit Monrose en se levant, vous pouvez commencer la lecture: le Comité vous écoute!

La santé est une chose capitale:—Qui peut en douter? Les verbes sont pour tous les jours les hommes vigoureux, ayant une bonne tête surchée à la fortune, et les faibles restor en route. La santé donne l'énergie et la force. Ce qu'une intelligence saine conçoit, un corps sain promptement l'exécute. L'homme fort surmonte d'un bond les difficultés qui arrêtent l'invalide. Si vous voulez réussir, ayons d'abord une bonne santé. La première chose à faire pour arriver à cela, c'est de rallier les énergies dispersées du système. Comme rénovateur du pouvoir vital en désarroi, le tonique des "Hostetter's Stomach Bitters" est justement recommandé de préférence à tous les autres toniques et sa supériorité est le sujet de démonstrations quotidiennes. Mais c'est beaucoup plus qu'un simple restaurateur de la force physique: c'est un prompt remède pour les irrégularités du corps, particulièrement de l'estomac, des intestins et du foie, et un préventif certain contre les maladies causées par les miasmes, l'eau impure, l'épuisement. Les "Hostetter's Stomach Bitters" combattent les mauvais effets d'une manière invariable.

Payez vos Licences. On les délivre à très bas prix —CHEZ—

J. BRETTE,

14 rue St. Charles, 14

4juin—1m

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Asamblea General.—Los miembros que componen esta sociedad se servirán reunirse en el local "Logia Perseverancia" esquina Dumaine y San Claude, el lunes 5 del corriente mes, á las 7 de la tarde, según lo dispuesto en Asamblea General celebrada el dia 3 de julio de 1871.

Se requiere la mayor puntualidad.
Por orden del Presidente.
José Muniz, Secretario. V. PIANELLAS, 1er juillet—3t.

AVIS.—Une assemblée régulière du Conseil Central de l'Union des Propriétaires aura lieu, au "Hawkins' Saloon," MARDI, 6 du courant, à sept heures et demie du soir.
ARCHIBALD MITCHELL, Président.
W. R. RICHARDSON, Secrétaire.

St-Bernard Steam Engine Fire Co. No 1.—Paroisse St-Bernard, 2 juillet 1875.—Assemblée régulière LUNDI, 5 juillet 1875, à sept heures et demie du soir, au St Bernard Club Room, Stock Landing.
La ponctualité est requise.
Par ordre du Président,
J. L. LUMINAIS, secrétaire. 2 juillet—2t.

RESTAURANT DE TOUTES LES SAISONS, 135 rue de Chartres, en face de la rue Jefferson.

M. JULES MAILLHO, propriétaire de ce restaurant, informe le public qu'on fera à son établissement d'excellents repas à des prix d'une rare modicité: Déjeuner 50 cts, dîner 65 cts; ce dernier repas comprend: soupe, poisson, entrée, légumes, rôti, dessert et café. La carte varie chaque jour. M. Maillho informe également les personnes de la campagne qu'il tient des chambres meublées et que tout le confort désirable s'y trouve. 2 juillet—3m.

Graines d'Oiseaux.

REÇU et à vendre par JOSEPH BARBA, 253 Vieille-Levée—20 sacs "Canary Seed."
2juil—8t

WORKINGMEN'S BANK.

DEPARTEMENT DES EPARGNES.

No 94, de la rue du Canal.

L'intérêt des dépôts, pour les six derniers mois sera payé, sur demande, à dater du 1er juillet 1875.
1er juil—8to J. B. MONDIEGT, Caissier.

Propriétés à vendre et à louer

A vendre pour cause de départ!

LA jolie résidence rue Conti No 50, entre Chartres et Royale, autrefois propriété de Y. Zymanski.
S'adresser à P. E. BRULATOUR, 116, 118-120 rue Royale.
1er juil—4t

Boulangerie.

A LOUER. Une boulangerie en parfait état, bien achalandée, située dans le quartier américain.
S'adresser à J. B. CAMORS & Co. 61 rue Tchoupitoulas.
1er juil—1 mois.

Café-Grocerie à vendre.

GROCERIES. A vendre pour cause de changement d'affaires L'installation complète du Café et de la Grocerie situées à l'encoignure St. Philippe et Remparts est offerte à vendre à un prix très raisonnable.
L'installation consiste en deux Comptoirs, un Pigeon Hole, des Tables, Chaises, Vitrières, Portes à jalousie, Glacières, Balances, Caus à huile de 60 gallons, Etagères, etc., etc., ainsi que la balance des marchandises.
1er juil—4t. S'adresser sur les lieux.

Confiserie.

M. J. JANE annonce à ses amis et au public en général, qu'il fera l'ouverture de sa nouvelle CONFISERIE, le SAMEDI 3 juillet, au No 164 rue du Canal, vis-à-vis l'église du Christ, et sollicite le même patronage qui a été accordé à son établissement précédemment situé à l'encoignure Remparts et Canal.
Ne pas oublier le No 164 rue du Canal.
27juin—1m

Jos. B. Hubbard

FABRICANT

ET

MARCHAND

DE

MEUBLES

TAPISSERIE,

MATELAS,

OREILLERS,

TRAVERSINS,

en mousse, crin et plumes.

Je viens d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises, Tables, Lavabos, &c., qui se trouve dans le Sud.

JOSEPH B. HUBBARD,

Coin Remparts et Perdido.

Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux, avec ou sans consoles.

Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.

Plumes d'oies vivantes. Porte-Linge.

JOSEPH B. HUBBARD Fabricant et Marchand,

De Meubles de Salon, Sofas, Canapés, Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.

MATELAS A RESSORTS. ECHELLES DOUBLES, Les meilleurs ressorts pour Matelas.

Ample satisfaction garantie.

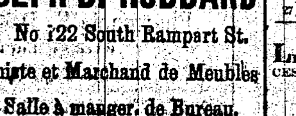

JOSEPH B. HUBBARD

No 122 South Rampart St.

Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque, Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.

Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.

Conditions: Comptant.

JOS. B. HUBBARD.

122 Remparts, coin Perdido.

LAIT PUR.

LAIT à 40 cents le gallon pour les familles.
Dito à 35 cents pour les établissements, garanti PUR et livré à domicile.
S'adresser à E. F. MIOTON, 47, rue Royale.
1er juillet—2t.

Envoyés Gratis,

Pendant une année, toutes les semaines. DES rapports financiers, contenant le prix des actions AU STOCK EXCHANGE de New York et de précieux statistiques indiquant comment $50, $100, $500 ou $1000 placées dans Wall street donnent des milliers de piastres de bénéfice. Les personnes qui désirent spéculer sont invitées à s'adresser à ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall street, N. Y. en face du N. Y. Stock Exchange.
1er juil—

Bureau de Prêt du Peuple.

Coin Royale et Conti.

PRETS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27juin—3m

GEO. J. OLIVIER,

Magasin de Groceries pour familles,

Au coin des rues Dauphine et Hôpital,
27 juin—1m Nlle-Orléans.

Banque Nationale de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 30 juin 1875.—A une réunion des directeurs, un dividende de cinq pour cent sur le capital a été déclaré payable, à la Nouvelle-Orléans, sur demande, et, à New-York, au local de la banque de Winslow, Lanier Co., à dater du 5 Juillet prochain.
1er juil—6t. A. LURIA, Caissier.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.—Nlle-Orléans, 30 juin 1875.—Le 28 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent, qui provient du bénéfice des Six derniers mois et sera payé à dater du 20 juillet.
1er juil—10t P. McBRIDE, Secrétaire.

Office of Importers' Bonded Warehouse Co.—Encoignure des rues Conti et Peters.—Nlle-Orléans, 25 Juin 1875.—Une élection de cinq directeurs qui devront servir du 5 juillet 1875 au 1er lundi de juillet 1876, aura lieu le 5 juillet prochain, au Bureau de la Compagnie, entre midi et 2 heures P. M.
Par ordre de la Direction.
PHI. GUESNON, Secrétaire.
25 Juin, 29,—1 et 4 juil

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 29 juin 1875.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende semi-annuel de quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du premier Lundi de juillet prochain.
30juin—6t. CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Banque Germania Nationale.—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1875.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende semi-annuel de SEPT ET DEMI (7 1/2) POUR CENT a été déclaré payable aux actionnaires, sur demande.
30 juin—6t HERM. ROEBL, Caissier.

New Orleans Canal and Banking Company.—New Orleans 29th June 1875.—At a special meeting of the Board of Directors held this day a semi-annual Dividend of Four per cent was declared, payable to the stockholders on, and after the first Monday of July next.
juin 29—15t CH. JUMONVILLE, Cashier.

Banque du Canal de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 29 juin 1875—Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été déclaré un Dividende semi-annuel de quatre pour cent, qui sera payé aux actionnaires à dater du premier Lundi de juillet prochain.
CH. JUMONVILLE, Caissier.
29juin—15t

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 15 juin 1875.—AUJOURD'HUI, à une séance régulière des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de convoquer une assemblée des actionnaires de cette Banque à l'effet de considérer s'il convient d'en réduire le capital.
L'assemblée aura lieu au local de la Banque, No 105 de la rue du Canal, le LUNDI 19 juillet, à midi. JOSEPH MITCHEL, Caissier.
15 juin—5sem.

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 268 rue des Magasins, encoignure Portarré. 25avril

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE

En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause de la déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte-saison et l'augmentation alarmante du nombre des milliers de nécessiteux, demandant du secours en vivres et en argent, —ceux qui l'ont permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 36 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée
R. M. MONTGOMERY, 57 Camp.
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 15 Union.
I. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. I. ADAMS, Chas Peters.
W. R. HARRIS, 55 Camp.
S. M. WIGGINS, 55 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice Président.
1juin—1m J. C. POTTS, Secrétaire.

Lager Beer de Cincinnati.

LE soussigné a établi un dépôt de CINCINNATI LAGER-BEER ET ALE, qu'il recevra régulièrement à l'avenir.

Il vendra sa bière en barils et demi barils, kegs de huit gallons, BOUTEILLES, DEMI BOUTEILLES, pour l'usage des familles.

Il délivrera sa marchandise sans charge extra dans les limites de la ville.

Les ordres laissés au dépôt, 3..., rue Bourbon,
J. B. Solari, 7.., rue du Camp,
E. C. Villeré, 1., rue Carondelet,
Boîte de Poste, 1566
seront promptement exécutés.
J. C. TREMOULET.
27juin—1m 33., rue Bourbon.

Avis.

Geo. BISCHOF

ANNONCE au public qu'il a transféré son MAGASIN DE MEUBLES, de l'angle des rues Royale et Ursulines, Au No 77 de la rue des Ursulines entre les rues Royale et Bourbon.

Où il offre des meubles aux plus bas prix. Il remplit promptement les ordres qu'il reçoit de la campagne.
EMBALLAGE ET LIVRAISON GRATUITS.
26 u'n—1m

Divertissement, Plaisir et Santé, POUR PRESQUE RIEN!

Il ne faut que $25 pour faire partie de l'excursion à Cozumel, L'ILE PARADIS DU GOLFE.

Les personnes qui désirent faire partie de cette excursion dont le départ de la Nlle-Orléans, sur la goëlette "ANITA" de première classe, est fixé au 6 juillet (trente-cinq places), au prix de $25, s'adresseront à H. T. LAWLER, Nos 75 à 83 South Peters Street; ou à Cozumel, No 152 de la rue Julie.

Pour Cozumel, Port Cortes, Omoa, Bonacca, Ruatan; Bluefields et St Juan de Nicaragua.

La goëlette de première classe, ANITA, Capitaine, W. H. HARRISON, Partira, positivement, pour les susdits ports, le 6 juillet. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Erato, ou à H. T. LAWLER, Nos 75 à 83 South Peters Street.
27 juin—27,29 juin—1er, au 5 juil.

Taxes et Licences.

LE soussigné paie les TAXES et les LICENCES aux conditions les plus avantageuses.
E. H. LEVY, Courtier, Au No 128 de la rue Gravier.
27 juin—1m

Taxes de desséchement.

TOUS les paiements de taxes de desséchement (Drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de desséchement. Une demande qui lui serait adressée directement ou rapportera consequence considérablement à l'acheteur les taux les plus bas.
JAMES B. GUTHRIE, agent. Au No 122 de la rue Gravier.
5mai—6m

Taxes et Licenses.

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il a transféré son bureau de courtage du No 37 au No 82 Passage de la Bourse où il sera heureux de les voir.

Il s'occupe, comme par le passé, du paiement des Taxes et des Licenses de ville et d'Etat, ainsi que de toutes affaires ayant trait au courtage.
A. LEBLANC,
20 juin—1m. 82 Passage de la Bourse.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Commune et Baronne. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1875.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Dividende payable sur les anciennes actions seulement.

LE 15 du courant, à une réunion des directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, il a été déclaré un dividende de six piastres par ancienne action de la compagnie—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à dater du 5 juillet.

Les livres de transfert, pour les anciennes actions, seront fermés du 25 du courant au 5 juillet inclusivement.
W. S. BROWN, Trésorier.
20 juin—1m

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. Mrs. ADELE KEPP, in commendam. PIERRE ORABITES. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST., New Orleans.
24déc—6m

Vor. MAIGNAN,

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT,

Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères. Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. ERIG, MARIGO & Cie, des SARDINES GILLET, du GENIEVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.

23 et 25 - - - Rue Bienville - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES, CIGARES

Faits par Millions

No 71, RUE DE CHARTRES.

J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELE, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares. Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.
F. HAEHNEL.
28 mars—6m

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.

Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 1 1/2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.

Reçu par les derniers arrivages un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes écume du dernier genre.

Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas
Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti,
29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNF.

MANUFACTURE DE CIGARES.

A. SUAREZ FERNANDEZ,

informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ETAT.

Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays. Attaché à sa manufacture, il a un DEPARTEMENT DE DETAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui fument de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin.
31mars—6mDMI

H. J. RIVET,

PHARMACIEN DROGUISTE,

SUCCESSEUR DE

E. MONTEUSE & CO.,

a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MEDICAMENTS PATENTES, Français, Anglais et Américains, EAUX MINERALES, naturelles et factices.

Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, ainsi que les EAUX de VICHY et de BETHESDA glacées.

Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.

Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.

Dépôt général des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.

68 RUE DE CHARTRES,

COIN BIENVILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, LNF.

Lager de la Nouvelle-Orléans.

CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER-BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vend aucune autre marque, de la bière faite avec les meilleurs ingrédients et égale à toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis.
6juin—6m

THEOPHILE DUBOIS,

Courtier en Marchandises.

No 208 rue Pearl, une porte au nord de Maiden-Lane, New-York.

S'occupe particulièrement de la vente de Tabacs, Cigares, Laine, Riz, Sucre, Fruits, etc., etc., sur consignation; ainsi de l'achat de marchandises sur la place de New York. Il sollicite les ordres de la Nlle-Orléans, une part de leurs commandes et de leurs consignations.
S'adresser Boîte No 4736, Poste de New York.
Juil—1m

VOICI LE MOMENT!

VETEMENTS

à des prix encore réduits.

Le plus vaste stock d'articles frais et de modes les plus récentes offert aux chiffres réduits suivants,

CHEZ

LEON GODCHAUX,

81 et 83 RUE DU CANAL

ET

213 et 215 rue de la Vieille Levée,

en face du marché Français.

Habillements Casimir fantaisie pour hommes $5, $6, $7, $10 et $15.

Habillements Flanelle bleue pour hommes, $10 et $15.

Gilets de dessous blancs, Marseille pour hommes $1.75, $2, $2.50, $3.

Pantalons doeskin noir pour hommes, $5, $3, $9.

Pantalons Casimir fantaisie pour hommes, $3, $4, $5, $6 et $8.

Paletots et Gilets, (Diagonal) pour hommes, $15, $20, $25.

Dusters Toile pour hommes, $1.75 et au-dessus.

Ulsters Toile pour hommes, article nouveau $5, $6

Habillements d'école pour jeunes gens âgés de 10 à 15 ans, $3, $4, $5, $6 et au-dessus.

Habillements matelots pour enfants $2.55, $3.50, $5.

Habillements pour enfants de 3 à 9 ans, $2.75, $3.50, $4 et au-dessus.

Six jolies chemises, devant toile, $7.50.

Six chemises, s'ouvrant par derrière, $9.

Chemises de dessous gaze pour hommes, 50 c. et au-dessus.

Demi-Chaussettes anglaises, $2.75, $3, $3.50 la douz.

Le plus vaste assortiment de cette ville, de chapeaux pour hommes, jeunes gens, garçons et enfants, se composant de chapeaux de feutre et de paille des derniers genres, à 50 c. et au-dessus.

Les acheteurs trouveront de leur intérêt d'examiner cet assortiment vaste et bien choisi de marchandises avant de faire aucun achat ailleurs.

LEON GODCHAUX,

Nos 81 & 83 de la rue du Canal.

Nos 213 et 215 rue Vieille-Levée.

(en face du marché français.)

18 avril—3m

Avis.

Aux Propriétaires et aux Locataires.

LE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING CO. annonce au public qu'elle a conclu tous les arrangements nécessaires et qu'elle est maintenant prête à nettoyer les fosses de lieux d'aisance.

L'appareil dont elle se sert est le même qu'on emploie à New York, Washington, Baltimore et autres grandes villes du Nord; il se compose d'une pompe, d'une bâche hermétiquement fermée et d'un accessoire à l'aide duquel le contenu des fosses est enlevé parfaitement, rapidement, sans qu'il y ait mauvaise odeur, de jour, aux heures de travail, aussi bien que pendant la nuit.

Pour plus de détails, s'adresser au No 153 de la rue Commune, ou à la boîte 313 du bureau de poste.

La Compagnie exécute sans retard et à bas prix.
15 mai—3m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 JUILLET—CLASSE No 156.

65	75	53	13	37	69	7	34	27	6	35	

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font, en public en journée à une des salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature. Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 2 juillet 1875.
M. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

PHOTOGRAPHIES.

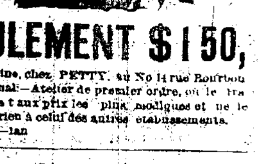

SEULEMENT $150,

la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Atelier de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne le cède en rien à celui des autres établissements.
23 mai—1an

Bureaux des commissaires de la dette consolidée.

HOTEL DE VILLE, Nouvelle Orléans, 3 juillet 1875.

Avis aux détenteurs de bons de la ville.

CONFORMEMENT à l'ordonnance du Conseil de Ville, avis est donné que les offres de bons à convertir en PREMIUM BONDS seront reçues au département des finances, jusqu'au 1er septembre prochain.

Afin d'éviter tout délai dans les mesures à prendre pour le premier partage, les détenteurs sont priés de faire savoir, IMMEDIATEMENT, le montant qu'ils ont l'intention d'offrir.
C. J. LEEDS, Maire,
E. PILSBURY, Administrateur des finances,
J. G. BROWN, Administrateur des comptes publics,
Commissaires de la Dette consolidée.
3juin—1m

Le First "Central Diffusion Sugar Manufacturing Co."

DESIRE faire des contrats pour l'achat de CANNES A SUCRE à livrer au "LOUISA PLANTATION," sur le fleuve Mississipi, rive droite, à 15 milles au-dessus de la Nlle-Orléans, ou à des points (à désigner) du fleuve ou de ses tributaires navigables, sur lesquels on pourra faciliter le transport par des barges, par le chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Texas, de Morgan, et par le chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile.

Le tout sujet au cahier des charges déposé aux bureaux de la Compagnie, No 102 de la rue du Canal, où l'on recevra les propositions et donnera les renseignements.
29 juin—6t A. T. JANIN, Secrétaire.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG.

Et Emporium de la mode pour le Sud 154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez donc nous où d'être nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera.
21fev—6m

Maison établie en 1836.

CASSIDY & MILLER.

Voiliers.

Et agents pour la vente du Duck et Coton, Au No 95 de la rue du Camp, près la rue Poydras.

Fabricants de tentes, stores, rideaux de galeries, etc., etc.

Nous avons constamment des Tentes, des prélarts, des couvertures de drays et de wagons, de toutes les grandeurs et qualités, un grand assortiment d'étoffes unies et fantaisies pour tentes, etc.

Nous avons et faisons sur commande des drapeaux de toutes les nations et des drapeaux de fantaisie; de belles bannières en soie pour les organisations militaires et autres.

Nous vendons, en gros et en détail, du bunting américain et français de toutes les couleurs, pour drapeaux et couvertures de malles.

RÉPARATIONS PROMPTES.

Notre expérience de près de 40 ans est, nous l'espérons, la meilleure garantie d'un bon travail. Nos prix sont raisonnables. S'adresser par la poste, à la boîte No 1879.

CASSIDY & MILLER, Au No 95 de la rue du Camp, près Poydras.
4avril—3m

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous aurez le plus chance dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies reconnues ou abandonnées par les docteurs, comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, etc. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne. Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 3 à 5 heures.
23mars—1an